



Port de Dieppe, le 27 juin 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Passerelle Colbert : des temps d'attente annoncés et des ouvertures supplémentaires planifiées

Depuis la dépose du Pont Colbert pour sa restauration, la passerelle piétonne provisoire mise en place par Ports de Normandie assure la liaison entre les deux rives du bassin. Pour améliorer le service rendu aux utilisateurs de l'ouvrage, Ports de Normandie met en place de nouvelles mesures d'information et de coordination.

DES ANNONCES SONORES

À compter de ce jour, les **officiers de port en charge des manœuvres de la passerelle** indiqueront **le temps d'attente estimé** lors de chaque ouverture. Cette information, transmise par haut-parleur uniquement en journée, permettra aux piétons de **choisir de patienter ou d'opter pour un détour** selon leur planning. Il n'y aura aucune annonce entre 22h00 et 7h00 afin d'éviter toute nuisance sonore.

Cet effort d'information vise à **renforcer la transparence et à offrir plus de lisibilité** aux usagers réguliers de la passerelle.

OUVERTURES SUPPLEMENTAIRES LIEES AU CHANTIER EOLIEN

Dans le cadre de la construction du **parc éolien en mer Dieppe – Le Tréport**, des pontons ont été installés près de la zone de la Carpente, quai de la Somme. Cette activité portuaire implique le passage de **navires de service** soumis à des contraintes horaires strictes.

Des **ouvertures supplémentaires de la passerelle** auront donc lieu à **7h10 le matin et 18h50 le soir**. Ces créneaux, imposés pour rester en dehors des heures de pointe), ont été **définis en concertation avec la mairie de Dieppe** afin de limiter l'impact sur les flux piétons quotidiens et ne pas pénaliser les riverains et les commerces.

POINT D'ETAPE SUR LES TRAVAUX DU PONT COLBERT

En parallèle, les travaux de restauration du **Pont Colbert** avancent normalement dans une perspective de remise en service en février 2026, notamment les travaux de structure qui sont achevés à 95% et le seront totalement dans 10 jours.

Cette semaine marque le **lancement du remplacement de la canalisation** qui reliera la salle des machines au futur pont. Ce chantier préparatoire durera environ **trois semaines**.

Il constitue une étape clé en vue de la **réinstallation du pont à l'identique**, restauré et modernisé, tout en respectant son patrimoine unique.



Travaux sur la canalisation du pont Colbert ©F. Thomas

Retrouvez toutes les infos et les photos du projet sur le site dédié :

<https://pontcolbert.portsdenormandie.fr/>

POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT

LE PROJET EN BREF

Classé aux Monuments Historiques en 2020 suite à une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite. Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 13 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 12 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Fin du chantier : février 2026

LES PARTENAIRES ET LE BUDGET

19.6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : consultation en cours

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur pontcolbert.portsdenormandie.fr ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par la Ville de Dieppe).

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont :

9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Anne Pétri-Maillard 06 23 50 48 99 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr